

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Geneviève LEGUILLON-GEFFARD

Commissaire aux Comptes

Annick CELTON

Commissaire aux Comptes

Noz Deiz

(Association Loi 1901)

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2010

Noz Deiz
12, rue du Capitaine Hesry
22 100 Dinan

Société par Actions simplifiée au capital de 54.000 €
RCS Saint-Brieuc 485112064 Siret 48511206400038 Tva intracommunautaire FR 02485112064

Saint-Brieuc : Centre d'Affaires 1 rue des Mimosas BP 90201- 22191 PLERIN Cedex
Téléphone : 02 30 96 11 02 - Fax 02 30 96 11 04

Rennes : 16 Mail Anne Catherine 35000 RENNES
Téléphone : 02 23 40 04 07 - Fax : 02 23 40 04 03

Association Noz Deiz

12 rue du Capitaine Hesry – 22 100 Dinan

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Noz Deiz tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;
- la justification des appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L-823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé dans le cadre de notre audit ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration.

Rennes, le 18 avril 2011



Annaïk Celton
Associée

BILAN COMBINE 2010

Association NOZ DEIZ

A C T I F		ANNEE 2010			
		Montant brut	Amort et prov.	Montant net	ANNEE 2009
Actif Immobilisé					
Immobilisations Incorporelles					
Frais d'établissement					
Autres immobilisations incorporelles					
		1 488	1 488		
Immobilisations Corporelles					
Terrains					
Constructions					
		276 242	23 462	252 780	265 567
Installations techniques, matériel et outillage					
		22 085	16 457	5 628	6 673
Autres immobilisations corporelles					
		52 756	42 773	9 983	9 319
Immobilisations corporelles en cours					
Immobilisations Financières					
Participations et créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières(dépôt et cautionnement)					
		2 873		2 873	4 095
TOTAL I		355 444	84 179	271 264	285 654
Compte de liaison					
TOTAL II					
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Matières premières et fournitures					
Autres approvisionnements					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances (2)					
		11 168	2 894	8 274	8 406
Créances résidents					
		21 205		21 205	25 100
Autres créances					
Compte courant avec association (débiteur)					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités					
		85 899		85 899	51 444
Charges constatées d'avance					
		351		351	384
TOTAL III		118 623	2 894	115 730	85 335
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV					
Primes de remboursement des obligations V					
Ecart de conversion (actif) VI					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		474 067	87 073	386 994	370 988

(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :

BILAN COMBINE 2010

ASSOCIATION NOZ DEIZ

P A S S I F	ANNEE 2010	ANNEE 2009
Fonds propres		
Fonds Statutaires (1)	392	392
Dons matériel immobilisé		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Dons et legs		
Subventions d'investissement		
Autres Réserves	32 858	32 858
Réserves pour projet associatif	32 240	32 240
Réserve de trésorerie	618	618
Report à nouveau	-20 252	-12 746
Résultat sous contrôle d'un tiers financeur	-27 584	-33 036
Résultat net de l'exercice (excédent ou déficit)	9 565	-2 051
Subventions d'investissement	61 462	61 462
Subventions d'investissement inscrite au cpte de résultat	-3 995	-2 047
Provisions réglementées		
TOTAL I	52 446	44 831
Compte de liaison		
TOTAL II		
Provisions pour risques et charges	52 300	44 322
Fonds dédiés	6 540	
TOTAL III	58 840	44 322
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	176 847	186 108
Emprunts et dettes financières divers (2)	244	874
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 190	10 890
Dettes sociales et fiscales (3)	81 427	83 963
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	275 708	281 835
Ecart de conversion (passif)	TOTAL V	
TOTAL GENERAL	(I + II + III + IV + V)	386 994
		370 988

(1) dont concours bancaires courants et solde créditeurs de banques.

(2) en particulier cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement

(3) dont 37 042 de dettes provisionnées pour congés payés

Association NOZ DEIZ - Année 2010

AC2C
 Audit et Commissariat aux Comptes
 Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes
VISA POUR IDENTIFICATION

COMPTE DE RESULTAT 2010 COMBINE
Association NOZ DEIZ

N° cpt	Libelle	ANNEE 2010	ANNEE 2009
		TOTAL	TOTAL
CHARGES			
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
	<u>Achats non stockés de matières et fournitures</u>	81 027	74 937
	<u>Services extérieurs et autres</u>	95 574	90 616
	<u>Impôts, taxe et versements assimilés</u>	29 099	26 775
	• sur rémunérations	28 645	26 592
	• autres	454	182
635	Impôts	282	15
637	Ordures ménagères	172	167
	<u>Charges de personnel</u>	467 020	458 027
	• Rémunérations du personnel	315 728	314 553
	• Charges sociales	151 292	143 474
	<u>Dotations aux amortissements et provisions</u>	31 959	19 569
	Dotations aux amortissements		
	• des immobilisations	21 088	17 311
	Dotations aux dépréciations et aux provisions		
	• sur actif circulant	2 894	2 258
	• pour risques et charges d'exploitation	7 977	
	<u>Autres charges</u>	3 641	439
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	708 320	670 362
<u>CHARGES FINANCIERES</u>			
	<u>Intérêts et charges assimilées</u>	7 258	8 096
6615	Intérêts des emprunts	6 235	5 759
	Charges d'intérêts	1 023	2 337
	TOTAL CHARGES FINANCIERES	7 258	8 096
<u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>			
	<u>Charges exceptionnelles</u>	8 184	0
	Exercice courant	0	
	Exercices antérieurs	1 644	
	Sur opérations en capital	0	
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées	6 540	
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 184	0
	TOTAL DES CHARGES	723 762	678 458
	RESULTAT CREDITEUR = Excédent	9 565	
	TOTAL GENERAL	733 327	678 458

Association Noz Deiz 2010

AC2C
Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

VISA POUR IDENTIFICATION

COMPTE DE RESULTAT 2010 COMBINE
Association Noz Deiz

PRODUITS			
N° cpt	Libellé	ANNEE 2010	ANNEE 2009
		TOTAL	TOTAL
	PRODUITS D'EXPLOITATION		
70	<u>Prestations de service</u>	29 069	29 226
		0	
72	<u>Production immobilisée</u>	0	6 222
722	Production immobilisée corporelles	0	6 222
73	<u>Dotations et Produits de la Tarification</u>	619 228	551 742
731	Produits de la tarification	619 228	551 742
74	<u>Subvention d'exploitation</u>	52 945	49 604
781	<u>Reprise amortissements dépréciations provisions</u>	2 258	737
7815	Reprise sur amortissements pour exploitation	0	298
78174	Reprise sur dépréciations des actifs circulants	2 258	439
75	<u>Autres produits</u>	21 336	19 205
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	724 836	656 736
	PRODUITS FINANCIERS		
76	<u>Produits financiers</u>	369	30
	Revenus des autres produits financiers	369	30
	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	369	30
	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
77	sur opérations de gestion	947	
77	autres produits exceptionnels	7 174	19 641
777	Quote part sub viré au cpte de résultat	1 947	1 944
7781	Produits exceptionnels (1)	5 227	17 697
78	Reprise sur provisions	0	
789	Report de ressources non utilisés sur exercice antérieurs		
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 122	19 641
	TOTAL DES PRODUITS	733 327	676 407
	RESULTAT DEBITEUR = DEFICIT		2 051
	TOTAL GENERAL	733 327	678 458

(1) reprise de deficit CHRS 2009

AC2C
Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes
VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Au cours de l'exercice comptable de l'année 2010 :

ACTIVITES CHRS :

Pour le résultat de 2010, nous clôturons avec un déficit de 3 273 € :

- au titre de la gestion courante le déficit est de 8 300 €
- au titre de la reprise par la DDCS du déficit de 5 027 € lié à l'exercice 2009 . Il a été repris conformément au courrier de la DDCS du 7 octobre 2010 et est comptabilisé en produits exceptionnels

Répartition des 29 places de CHRS :

- 20 places en collectif au 12, rue du capitaine Hesry
- 9 places en structure éclatée (6 places au 24, rue Saint Malo et 3 places 34, cité Bretonnière)

Financement en année pleine suite à création en juin 2009 de 3 nouvelles places en CHRS .

Pour l'année 2010 la dotation allouée au CHRS tient compte du transfert de charges au profit de l'ACCUEIL DE JOUR pour un montant de 50 852 € en particulier le transfert du coût d'un temps plein d'éducateur . La dotation CHRS est passée de 488 942 € en 2009 à 467 490 € en 2010

Le déficit de la gestion courante (-8 300 €) s'explique principalement comme suit :

- Dans le financement alloué en 2010 les aides CAE ont été comptabilisées deux fois par la DDCS . Ces aides CAE pour un montant de 14 550 € apparaissent en atténuation de charges de personnel au poste 641 et elles apparaissent à nouveau dans un compte de produits (compte 74). Nous avons engagé un recours auprès du Tribunal Interrégional de la Tarification . Le versement d'une dotation complémentaire de la DDCS de 10 000 € (9 000€ sur les charges de personnel et 1 000 € sur les dépenses afférentes à l'exploitation courante) a conduit à l'annulation de ce recours.

- le coût net des créances douteuses : 1 653 €
- les frais de déplacements des salariés plus important (+2 240 €)
- diminution de la participation des Résidents (12 600 €) par rapport au budget prévisionnel (22 000 €) soit un écart de 9 400 €. Lié directement à l'arrêt du versement d'un pécule pour les résidents bénéficiaires de minima sociaux.

On constate une baisse importante des pécules donnés aux résidents :

2010 : 27 740 € contre 35 533 en 2009 (-22%) soit depuis 2008 une baisse de 17 200 € (- 38 %)

ACTIVITE ACCUEIL DE JOUR

Cette activité fonctionne depuis plusieurs années mais elle n'était pas financée par la DDCS .Après avoir été validée par le CROSMS une dotation de 50 852 € a été allouée en 2010. Un poste d'éducateur du CHRS a été transféré vers cette activité.

Nous clôturons l'exercice 2010 avec un excédent de 16 325 €.

Cet excédent est principalement lié à

- à la différence entre le montant des achats en alimentation budgété pour 5 475 € et le montant réalisé de 407 €, l'aide alimentaire ayant été donnée par des Associations caritatives .
- à la phase de mise en œuvre tardive de la convention sur l'Accueil de jour .

ACTIVITE PLACE DE STABILISATION

Pour le résultat de 2010 , nous clôturons avec un excédent de 1 561 €.

Cet excédent est dû au montant des aides CAE plus important que celle de l'année dernière (+ 1 163 €)

Un Ecart aussi sur le poste alimentation qui a diminué de 1 175 € .

Et la dotation globale a été de 27 010 € contrairement à 2009 où elle avait été de 20 000 € ce qui avait généré un déficit en 2009 de 8 156 €.

ACTIVITE LHSS

Pour le résultat de 2010, nous clôturons avec un déficit de 5 966 € .

Financement en année pleine suite à la création des places LHSS en juin 2009

Le déficit est dû principalement au montant des fournitures médicales (médicaments des patients pris en pharmacie) facturées cette année à la structure par la pharmacie, en 2011 ce montant devrait diminuer car un accord a été donné pour acheter les médicaments liés à la pathologie des personnes accueillies avec une prise en charge avec leur carte vitale et leur mutuelle .

Les LHSS sont installés dans les locaux collectifs du 12 rue du capitaine Hesry .

ACTIVITE ASSOCIATION NOZ DEIZ

Pour le résultat de 2010 , nous clôturons avec un excédent de de 918 €.

Essentiellement dû à des produits perçus pour compenser le remplacement d'un éducateur lors de ses heures de formation CIF pour un montant de 13 167 € Cette année nous n'avons pas embauché de personnel pour palier à ces absences, le remplacement se fera sur l'année 2011 pour tenir compte de la prolongation de cette formation.

L' Association prend en charge comme tous les ans la provision pour congés payés non prise en compte par la DDCS (1 100 €) et une provision pour RTT de 1 804 €.

AC2C
Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes
VISA POUR IDENTIFICATION

II - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

► Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément :

- aux dispositions du règlement n° 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations
- aux dispositions du plan comptable des établissements et services sociaux et médico-sociaux privés
- aux dispositions des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 relatifs au traitement comptable des immobilisations et amortissements.

► Immobilisations

Les modes et les durées d'amortissements pratiqués sont les suivantes

Catégories d'immobilisations	Mode d'amts	Durée d'amts
21311A- Bâtiments - gros œuvre	Linéaire	40 ans
213111A- Bâtiments - frais d'architecte et notaire	Linéaire	33 ans
21312A- Bâtiments - toiture	Linéaire	20 ans
21351A-Maison- installations techniques	Linéaire	15 ans
21352A- Maison - agencements	Linéaire	10 ans
213521A- Maison -agencements main d'œuvre déplace	Linéaire	10 ans
213522A-Maison - agencement cuisines	Linéaire	10 ans
21353A- Agencements - menuiserie extérieur	Linéaire	20 ans
2154- Matériel industriel et outillage	Linéaire	3 ans
2183- Matériel de bureau et informatique	Linéaire	5 ans
21831- Logiciel	Linéaire	1 an
2184- Mobilier	Linéaire	4 ans
2187- Linge et vaisselle	Linéaire	3 ans

► Subventions d'exploitation

L'Association perçoit une dotation globale de fonctionnement annuellement de la DDCS des Côtes d'Armor et de la CPAM ainsi que des subventions d'autres établissements publics. Les subventions perçues couvrent l'année civile et font l'objet d'une comptabilisation dans les produits d'exploitation l'année de leur attribution.

► Fonds dédiés

Des Fonds dédiés sont dotés lorsque, à la clôture de l'exercice, des subventions affectées par des tiers financeurs à des projets définis, n'ont pas pu être utilisées conformément à l'engagement pris à leur égard.

Ces fonds sont repris lorsque le projet a été réalisé.

► Indemnités Départ en retraite

Les indemnités de départ à la retraite des salariés de l'Association font l'objet d'une provision enregistrée dans le compte 1586 « Provision pour retraite ».

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation de cette provision ont été déterminées à partir de la convention collective SOP (Syndicat Général des Organismes privés sanitaires et sociales à but non lucratif)

► Informations complémentaires sur le bilan

● Tableau des immobilisations

	Immobilisations cumulées au 31/12/09	Acquisitions de l'exercice	Diminutions résultant des sorties de l'exercice	Immobilisations cumulées au 31/12/10
	(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)
Immobilisations incorporelles				
201	Frais d'établissement			
203	Frais de recherche et de développement			
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires(changement de cpte)	1 487,6		1 487,60
206	Droit au bail			
208	Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles				
211	Terrains			
212	Agencements et aménagements des terrains,			
213	Constructions sur sol propre	276 242,26	0,00	276 242,26
213111A	Bâtiment - Frais de notaire et architecte	21 626,75		21 626,75
21311A	Bâtiment - gros œuvre	131 871,68		131 871,68
21312A	Bâtiment - toiture	27 647,39		27 647,39
21351A	Maison - installations techniques	47 212,90		47 212,90
213522A	Maison -Agencements cuisine	1 288,47		1 288,47
213521A	Maison - agencements main d'œuvre	13 451,70		13 451,70
21352A	Maison -Agencements	21 269,41		21 269,41
21353A	Maison agencement menuiseries exté	11 873,96		11 873,96
214	Constructions sur sol d'autrui			
215	Installations, matériel et outillage techniques	19 465,87	2 618,68	22 084,55
2154	dont : Matériel et outillage	19 465,87	2 618,68	22 084,55
	2154	13 867,38	1 267,97	15 135,35
	2154A	4 345,25	1 330,71	5 695,96
	2154PS	1 050,54		1 050,54
	2154LHSS	202,70		202,70
218	Autres immobilisations corporelles	49 245,06	5 302,68	52 756,13
2183	Matériel de bureau et d'informatique	11 273,22	4 815,01	14 296,62
	2183	10 819,94	3 590,30	12 618,63
	2183A			0,00
	2183PS	453,28		453,28
	2183LHSS		1 224,71	1 224,71
2184	Mobilier	37 971,84	487,67	38 459,51
	2184	37 069,63	390,14	37 459,77
	2184A	248,00	97,53	345,53
	2184PS			0,00
	2184LHSS	654,21		654,21
2187	Linge et vaisselle	0,00		0,00
Immobilisations corporelles en cours				
231A	Immobilisations corporelles en cours	0,00		0,00
TOTAL GENERAL				
		346 440,79	7 921,36	1 791,61
				352 570,54

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Association Noz Deiz - 2010

VISA POUR IDENTIFICATION

● **Tableau des amortissements**

Amortissements cumulés au 31 /12/09	Dotations de l'exercice	Diminutions résultant des sorties de l'exercice	Amortissements cumulés au 31 /12/10
---	-------------------------------	--	---

(1) (2) (3) (4) = (1) + (2) - (3)

Amortissements des Immobilisations incorporelles

2801	Frais d'établissement				
2803	Frais de recherche et de développement				
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques procédés, droits et valeurs similaires(changement de cpte)	1487,6			1 487,60
2806	Droit au bail				
2808	Autres immobilisations incorporelles				

Amortissements des Immobilisations corporelles

2811	Terrains				
2812	Agencements et aménagements des terrains,				
2813	Constructions sur sol propre	10 675,38	12 786,29	0,00	23 461,67
281311A	Bâtiment - Frais de notaire et architecte	581,80	655,35		1 237,15
281311A	Bâtiment - gros œuvre	3 480,63	3 296,79		6 777,42
281312A	Bâtiment - toiture	1 468,80	1 382,37		2 851,17
281351A	Maison - installations techniques	2 369,96	3 147,53		5 517,49
281352A	Maison -Agencements	1 685,71	2 126,93		3 812,64
2813522A	Maison -Agencements cuisine	75,16	128,85		204,01
2813521A	Maison - agencements main d'œuvre	674,87	1 454,77		2 129,64
281353A	Maison agencement menuiseries exté	338,45	593,70		932,15
2814	Constructions sur sol d'autrui				
2815	Installations, matériel et outillage techniques	12 793,00	3 663,75	0,00	16 456,75
28154	dont : Matériel et outillage	12 793,00	3 663,75		16 456,75
	28154	10 038,25	2 055,20		12 093,45
	28154A	2 283,98	1 190,82		3 474,80
	28154PS	464,95	350,17		815,12
	28154LHSS	5,82	67,56		73,38
2818	Autres immobilisations corporelles	39 926,59	4 638,41	1 791,61	42 773,39
28183	Matériel de bureau et d'informatique	8 622,98	1 691,71	1 791,61	8 523,08
	28183	8 507,39	1 530,29	1 791,61	8 246,07
	28183A				0,00
	28183PS	115,59	90,66		206,25
	28183LHSS		70,76		70,76
28184	Mobilier	31 303,61	2 946,70		34 250,31
	28184	31 157,85	2 800,50		33 958,35
	28184A	104,42	75,34		179,76
	28184PS				0,00
	28184LHSS	41,34	70,86		112,20
28187	Linge et vaisselle				0,00
TOTAL GENERAL		64 882,57	21 088,45	1 791,61	84 179,41

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

VISA POUR IDENTIFICATION

● **Tableau de variation des Fonds Propres**

Compte	Libellé	31/12/2009	Augmentation	Diminution	31/12/2010
1022	Fonds statutaires	391,79			391,79
106					
1068	Autres réserves	32 858,50	0,00		32 858,50
10685	Réserves de trésorerie (CHRS)	617,68			617,68
10688	Réserves pour projet associatif(report à nouveaux)	32 240,82			32 240,82
119A	Report à nouveau	-12 747,01	-7 505,38	0,00	-20 252,39
	<i>Noz deiz 2009</i>		-7 505,38		
115	Résultat sous contrôle tiers financeur	-33 036,10	5 452,25	0,00	-27 583,85
	Résultat CHRS 2008	-33 036,10			
	reprise du déficit 2008 sur exercice 2009		17 647,00		
	resultat CHRS 2009		-5 160,92		
	Résultat Place de stabilisation 2009		8 150,51		
	Résultat Lits Halte soins santé 2009		992,70		
129	Résultat	-2 053,13	9 565,00	-2 053,13	9 565,00
	exercice 2009	-2 053,13		-2 053,13	
	CHRS -PS	4 459,55		4 459,55	
	LHSS	992,70		992,70	
	<i>Noz deiz</i>	-7 505,38		-7 505,38	
	exercice 2010		9 565,00		
	CHRS		-3 273,00		
	PS		1 561,00		
	ACCUEIL DE JOUR		16 325,00		
	LHSS		-5 966,00		
	NOZ DEIZ		918,00		
138	Subvention d'investissements	61 462,58	0,00		61 462,58
	1383A- Subvention Fondation Abbé Pierre	10 000,00			
	1388A-Subvention PLAI	30 804,00			
	13813- Subvention d'équipement DDASS	19 996,00			
	1389- Subvention DON CAMIF	662,58			
139	Subventions d'invest nscrite au compte de résultat	-2 047,43	-1 947,42		-3 994,85
	13983A-Subv Fondation Abbé Pierre viré Cpte de résultat	-328,28	-303,00		-631,28
	13988A- Subvention PLAI viré cpte de résultat	-1 011,24	-933,45		-1 944,69
	13989- subvention CAMIF viré cpte de résultat	-41,41	-165,65		-207,06
	139813-subvention d'équipement DDASS viré au cpte	-666,50	-545,32		-1 211,82
	Total général	44 829,20	5 564,45	-2 053,13	52 446,78

● **Tableau des provisions, des dépréciations,**

		Montant au 31/12/2009	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant au 31/12/10
Provisions pour risques et charges					
1586	Provisions pour retraite	44 323	7 977	0	52 300
	TOTAL GENERAL	44 323	7 977	0	52 300

AC2C
 Audit et Commissariat aux Comptes
 Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

VISA POUR IDENTIFICATION

● Echéancier des créances (échéances à moins d'un an)

CREANCES RESIDENTS

410- Résidents CHRS	4 611,04
416 - Créances douteuses CHRS	1 653,15
TOTAL CHRS	6 264,19
410- Résidents ALT	3 336,08
416ALT- créances douteuses ALT	1 204,35
Total ASSOCIATION NOZ DEIZ	4 540,43
410- Résidents PS	327,02
	0,00
TOTAL PLACES DE STABILISATION	327,02
410- Résidents LHSS	0,00
416LH- créances douteuses	36,00
TOTAL LHSS	36,00
TOTAL CREANCES residents	11 167,64

AUTRES CREANCES 2010

4387 ORGANISMES SOCIAUX - PRODUITS A RECEVOIR

Justificatifs	Libellé	Montant
OD 10/02	Indemnités CPAM à recevoir	252,75
	TREMEL Joël	31,55
	NICOLAS Yveline	221,20
	TOTAL CHRS	252,75

4687- PRODUITS A RECEVOIR

Justificatifs	Libellé	Montant
A 01	Remboursement UNIFAF formation (dont frais de dépl 1597,95)	912,95
	Formation LHUISSIER (dont frais de dépl 217,95€ péda : 495 €)	712,95
	Formation FEURGARD (dont péda 100 €)	100,00
	Formation NICOLAS (dont péda 100 €)	100,00
	TOTAL CHRS	912,95
A 01 - A 02	Remboursement UNIFAF formation CIF Kamel Talbi	10 831,75
	Rémunérations et charges de remplacement	7 193,75
	frais de formation	2 258,00
	Tutorat de stage (2 stagiaires frais de dépl :1380 €)	1 380,00
A 03	CAF ALT octobre -novembre -décembre 2010	9 208,31
	Total ASSOCIATION NOZ DEIZ	20 040,06
	TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	20 953,01
	TOTAL AUTRES CREANCES	21 205,76

● **DETAIL COMPTE 416- CREANCES DOUTEUSES**

NOM DU RESIDENT	CREANCES				PROVISIONS			
	Montant au 31/12/09	Encaissement	Pertes cpte 654	montant au 31/12/10	Provisions au 31/12/2009	augmentation cpte 68174	diminution cpte 78174	Provisions au 31/12/2010
416ALTBR	318,61		318,61	0,00	318,61		318,61	0,00
416ALTGA	75,00		75,00	0,00	75,00		75,00	0,00
416ALTELG	673,45		673,45	0,00	350,00		350,00	0,00
416ALTGE	1 150,00		1 150,00	0,00	500,00		500,00	0,00
416ALTHER				100,00		100,00		100,00
416ALTJOU				41,50		41,50		41,50
416ALTPEYT				15,00		15,00		15,00
416ALTROL				93,35		93,35		93,35
416ALTTHU				954,50		954,50		954,50
410ALTRA			253,50					
ASSOCIATION	2 217,06		2 470,56	1 204,35	1 243,61	1 204,35	1 243,61	1 204,35
416LHMA				20,00		20,00		20,00
416LHLEB				16,00		16,00		16,00
LHSS			0,00	36,00		36,00		36,00
416BAL	44,00		44,00	0,00	44,00		44,00	0,00
416FOUR	42,44		42,44	0,00	42,44		42,44	0,00
416GUI	99,00		99,00	0,00	99,00		99,00	0,00
416HU	59,00		59,00	0,00	59,00		59,00	0,00
416IN	61,00		61,00	0,00	61,00		61,00	0,00
416LE	183,00		183,00	0,00	183,00		183,00	0,00
416LEL	63,00		63,00	0,00	63,00		63,00	0,00
416MAX	104,90	61,00	43,90	0,00	104,90		104,90	0,00
416SCSEL	328,00		328,00	0,00	328,00		328,00	0,00
416VE	30,00		30,00	0,00	30,00		30,00	0,00
416BEN				249,94		249,94		249,94
416CLOS				86,00		86,00		86,00
416LEPO				254,00		254,00		254,00
416MAL				34,50		34,50		34,50
416MARC				149,92		149,92		149,92
416MAR				177,83		177,83		177,83
416MON				380,00		380,00		380,00
416RO				61,00		61,00		61,00
416VEI				137,01		137,01		137,01
416YEO				122,95		122,95		122,95
410RAM			77,00					
CHRS	1 014,34	61,00	1 030,34	1 653,15	1 014,34	1 653,15	1 014,34	1 653,15
TOTAL	3 231,40	61,00	3 500,90	2 893,50	2 257,95	2 893,50	2 257,95	2 893,50

AC2C
 Audit et Commissariat aux Comptes
 Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

VISA POUR IDENTIFICATION

● Echéancier des dettes

Emprunt et dettes auprès des établissements de crédits

	solde au 32/12/2010	échéances à moins d'un an	échéances à moins de cinq ans	échéances à plus de cinq ans
Emprunt CMB	106 191	6 219	28 225	71 748
Emprunt PLAI caisse des dépôts	70 656	3 047	13 876	53 732
TOTAL EMPRUNT ET DETTES	176 847	9 266	42 101	125 480

FOURNISSEURS

N° de factures	N° de compte	Nom du fournisseur	Montant
B10/618/622/625	401EDF	EDF	-428,80
B10/641	401FNARS	FNARS	-611,00
B10/610	401GDF	GDF	-226,45
B10/631/633	401HLM	HLM	-351,74
B10/562/635	401HOR	HORIZON EMPLOI	-832,00
B10/620	401LEGOFF	LEGOFF	-83,47
B10/599/600	401MAIRIE	MAIRIE DE DINAN	-3515,98
B10/619	401ORANGE	ORANGE	-237,93
B10/626	401OUEST	OUEST France	-24,87
remb à faire par sedud (B 597)	401SEDUD	SEDUD	157,07
TOTAL CHRS			-6 155,17
B10/597(avoir rue de l'école)	401EDF	EDF asso	37,53
B10/629-630-632	401AHLM	HLM Asso	-966,83
	401ASEDUD	SEDUD (dif av prejentais)	0,56
B10/21	401COLLEGE	Collège coopératif (CIF Talbi)	-1 000,00
B10/558A/617A/634A	401COLLINEE	Appartement Collinée	-419,02
Erreur de virement bancaire	401GAILLARD	Appartement GAILLARD	-9,33
B558/571A/588A	401MAIF	MAIF	-103,63
Erreur de virement bancaire (b596)	401MAZOYER	MAZOYER	-10,00
erreur de virement bancaire	401ROBERT	APPAR ROBERT	30,00
B10/621	401SIRES	SIRES APP BROONS	-392,89
Total ASSOCIATION NOZ DEIZ			-2 833,61
B10/570/570A/634	401EXPRESS	RESTAURANT L'express	-490,50
B10/623	401LHINF	INFIRMIERE	-38,53
B624/627	401LHPHARMA	PHARMACIE lhss	-701,74
B10/609	401LHLABO	LABORATOIRE LHSS	-35,64
Total LHSS			-1 266,41
TOTAL			-10 255,19

FACTURES NON PARVENUES

N° de compte	Nom	Montant
408	Commissaire aux comptes	-2 542,00
4081	SEDUD Eau	-807,50
408mairie	Mairie (socotec)	-170,00
4081EDF	EDF	-551,00
4081GDF	GDF	-308,00
TOTAL CHRS		-4 378,50
4081EAU	SEDUD Eau	-655,00
4081EDF	EDF	-880,00
4081GDF	GDF	-75,00
408A	Commissaire aux comptes	-62,00
TOTAL ASSO		-1 672,00
4081PSSSEDUD	SEDUD Eau	-30,00
4081PSEDF	EDF	-180,00
408PS	Commissaire aux comptes	-170,50
TOTAL Places de stab		-380,50
4081LHSEDUD	SEDUD Eau	-36,00
4081LHEDF	EDF	-28,00
4081LHGDF	GDF	-55,00
408LH	Commissaire aux comptes	-170,50
TOTAL LHSS		-289,50
4081AJSEDUD	SEDUD Eau	-18,00
4081AJEDF	EDF	-14,00
4081AJGDF	GDF	-27,50
408AJ	Commissaire aux comptes	-155,00
TOTAL Accueil de jour		-214,50
TOTAL		-6 935,00
TOTAL DETTES FOURNISSEURS ET CPTES RATTACHES		-17 190,19

AC2C
 Audit et Commissariat aux Comptes
 Société membre de la Compagnie Régionale de
VISA POUR IDENTIFICATION

DETTES FISCALES ET SOCIALES

N° de compte	Nom	Montant
421	Personnel rémunérations dues	-714,77
4212	Personnel	-116,79
422	Conseil d'établissement	329,14
431	Sécurité sociale- URSSAF	-13 371,35
4372	UNIFAF	-1 864,70
4373	MEDERIC	-11 910,32
4374	POLE EMPLOI	-6 269,20
4378	Prévoyance VAUBAN HUMANIS	-1 953,25
447	Autres impôts et taxes	-2 951,57
4282A	dettes provisionnées pour congés payés Assc	-38 723,62
4288	dettes provisionnées pour RTT	-3 880,51
		-81 426,94
TOTAL DETTES SOCIALES ET FISCALES		-81 426,94

AC2CAudit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes**VISA POUR IDENTIFICATION**

IV -INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Résultat par activité							
		ASSO NOZ DEIZ	LHSS	CHRS	PLACES DE Stabilisation	Accueil de jour	TOTAL
120	Résultat courant 2010	918,00	-5 966,00	-8 300,00	1 561,00	16 325,00	4 538,00
	Résultat issu de la reprise de déficits			5 027,00			5 027,00
	TOTAL DES RESULTATS NETS 2010	918,00	-5 966,00	-3 273,00	1 561,00	16 325,00	9 565,00

Rappel :

- ▶ la totalité du résultat du CHRS est sous contrôle du financeur la DDCS
- ▶ la totalité du résultat des Places de stabilisation est sous contrôle du financeur la DDCS
- ▶ la totalité du résultat de l'Accueil de jour est sous contrôle du financeur la DDCS
- ▶ la totalité du résultat du LHSS est sous contrôle du financeur la CPAM /DDCS
- ▶ la totalité du résultat de l'Association Noz Deiz est acquis à l'Association

IV -AUTRES INFORMATIONS

- engagements hors bilan : garanties données en financement des emprunts
Prêt CMB 120 000 € : privilège prêteur de deniers à hauteur de 120 000 € (capital restant dû 106 192 €)
- Contributions volontaires : non significatives au 31/12/2010
- En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif la rémunération brute globale des 3 plus hauts cadres dirigeants a été la suivante en 2009 63 652,00 €

AC2C
 Audit et Commissariat aux Comptes
 Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

VISA POUR IDENTIFICATION

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Geneviève LEGUILLON-GEFFARD

Commissaire aux Comptes

Annaïk CELTON

Commissaire aux Comptes

Noz Deiz

(Association Loi 1901)

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2010

Noz Deiz
12, rue du Capitaine Hesry
22 100 Dinan

Société par Actions simplifiée au capital de 54.000 €
RCS Saint-Brieuc 485112064 Siret 48511206400038 Tva intracommunautaire FR 02485112064

Saint-Brieuc : Centre d'Affaires 1 rue des Mimosas BP 90201- 22191 PLERIN Cedex
Téléphone : 02 30 96 11 02 - Fax 02 30 96 11 04

Rennes : 16 Mail Anne Catherine 35000 RENNES
Téléphone : 02 23 40 04 07 - Fax : 02 23 40 04 03

Association Noz Deiz

12 rue du Capitaine Hesry – 22 100 Dinan

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

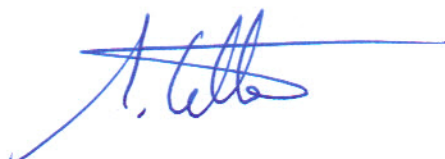
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Rennes, le 18 avril 2011

Annaïk Celton
Associée